

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 10 AVRIL 2017

❧❧❧

Présents :

M. Daniel LACRAMPE, Premier Adjoint, Président,
M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,
Mme Henriette BONNET, Mme Maité POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,
Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

M. Hervé LUCBEREILH donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Ing-On TORCAL.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.

❧❧❧

**15 - MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AUPRES DE LA CROIX-ROUGE
FRANÇAISE**

Madame Maylis DEL PIANTA expose qu'un agent va être mis à disposition auprès de la Croix Rouge Française (Unité d'Oloron Sainte-Marie) pour assurer la formation « Prévention et Secours Civiques niveau 1 » (PSC1) auprès des agents de la collectivité.

Parallèlement à son activité professionnelle au sein de la Mairie d'Oloron Sainte-Marie, cet agent dispense bénévolement des formations de secourisme au sein de cette association et souhaite partager son « savoir-faire » auprès de ses collègues.

Ainsi, avec la mise en place du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail et la sensibilisation faite auprès des agents de la nécessité de former le plus grand nombre aux gestes de premiers secours, 20 agents pourraient bénéficier de cette formation en interne.

Le projet de convention a été soumis à l'avis de la Commission Administrative Paritaire le 25 janvier 2017.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition figurant en annexe avec la Croix Rouge Française (Unité d'Oloron Sainte-Marie), sous réserve de l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire compétente en la matière.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, le dit jour 10 avril 2017.
Suivent les signatures.-

Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,

AFFICHE LE 18/04/2017



Daniel LACRAMPE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 14/04/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 14/04/2017